

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 611bis prescrivant suspension du permis de conduire.

n° 611bis

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 6 du 01/07/1964

Date de publication

11 mai 1964

Date du numéro

1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

Le permis de conduire catégorie «B» n° 1033 délivré à Djibouti le 13 décembre 1963 à M. Brachet (Philippe), né le 17 mars 1945 à Alger, étudiant, demeurant à Dikhil (cercle du-dit), est suspendu provisoirement pour une durée de deux mois en attendant la décision définitive qui sera prise à l'issue de la prochaine réunion de la Commission de retrait des permis de conduire, conformément aux dispositions de l'article 129 de la délibération n° 314 du 10 avril 1962 rendue exécutoire par arrêté n° 479 susvisé.